

BREF' CE 28 Mai 2019

En ouverture du CE, les élus SNU sont intervenus sur la situation difficile des agences de FORBACH, SARREBOURG et de l'ELD des plateformes et ont demandé au Directeur de trouver en urgence des solutions avant que les situations ne dégénèrent encore plus !!!

La Direction n'a pas souhaité répondre mais répondra aux courriers du SNU-FSU. Dès connaissance de la réponse, nous informerons tous les agents et prendrons nos responsabilités quant aux suites à donner.

Avenir des CSP

Pack de démarrage

Prestations ... et Objectifs individuels

<u>AVENIR des CSP</u>: La Direction n'a pas d'éléments, ni de visibilité actuellement mais nous informe que la DG a donné une information officieuse que cela continuerait! L'AFPA Transitions sera-t-elle toujours présente? pas de réponse. Pour le SNU, le fait d'informer les collègues CSP de leur avenir à quelques jours de la fin de leur activité (juin) est juste un devoir ... dommage que chaque année la Direction ne le comprenne pas ...

<u>Pack de démarrage</u>: Le SNU ayant eu connaissance de cette expérimentation, a voulu en savoir plus officiellement (qui ? quoi ? comment ?) Selon la Direction, « il est trop tôt pour en parler » « ce sera sans doute abordé lors de la convention tripartite ... si c'est retenu... ». En attendant, la Direction Régionale mène une expérimentation en catimini sans en informer les instances de défense du personnel...

<u>Prestations ... et Objectifs individuels</u>: Le SNU est intervenu sur la véritable course aux chiffres qui s'installe dans les agences avec les prestations ... où de véritables injonctions / pressions de la Direction Régionale ou Territoriale imposent de prescrire systématiquement et coûte que coûte des prestations ... que le Demandeur en ait besoin ou non ... que les agents l'estiment nécessaires ou non ...

Rappels incessants, comparaison entre les agents, multiples affichages, concours ..., quand est pris en compte le besoin réel du demandeur d'emploi ? Pour le SNU, les prestations sont des outils alors que pour la Direction, c'est devenu des objectifs !... très loin de la qualité de service aux DE officiellement affichée et communiquée !!

Œuvres Sociales et Culturelles

SORTIE à PARIS en Octobre: Conscient des difficultés de gérer une sortie de ce type (les élus SNU ayant mis en place une sortie à Paris de ce type en 2015 avec le CE Lorraine avec transport, billets métro, pour un prix de 5 euros pour agents et ayant-droits), Le SNU a demandé des explications sur les bugs de gestion (KALIDEA) qui se sont produits et est revenu sur la modalité totalement injuste retenue par le bureau de gestion (Cfdt, Cgc) du 1^{er} arrivé 1^{er} servi ...

Pour rappel (CE d'avril) :

Sortie à Paris le 05 octobre. 2 rames de tgv seront affrétées au départ de Strasbourg avec arrêt à Lorraine TGV, Meuse TGV, Champagne TGV et Marne la Vallée. Prix unique pour les agents, conjoints et enfants 5 euros (aller/retour). Vote sur la sortie: Pour: 17 (SNU, etc.) // Contre: 2 (adhérents SNAP). Les élus SNU ont évidemment défendu cette proposition de sortie pour Tous (agents seuls ou avec conjoint enfants etc.) car similaire aux sorties proposées à l'époque du CE Lorraine par le SNU et totalement dans l'esprit d'un Comité d'Etablissement.

Pour rappel (CE 2 Mai), Coût de KALIDEA: 60 000 euros

Mobil-home SAINT POL: Loué pendant toutes les semaines des vacances scolaires, le SNU a alerté les élus sur la nécessité de faire correctement et régulièrement la maintenance et la gestion de ce mobil-home (et globalement de tous les biens du CE) sinon on risque de voir les biens se dégrader et ne plus être utilisés... Pour le SNU, avant d'être dans l'obligation de devoir prendre des décisions irréversibles, il convient de le remettre en état pour le rendre conforme aux standards en vigueur dans le camping dans lequel il est installé...

Les travaux à réaliser sont à faire pour le bien des agents qui louent à chaque période de vacances...

Concernant les Œuvres sociales, le SNU rappelle le principe qu'il défend à chaque CE depuis 2016, à savoir la mise en place de prestations en tenant compte du caractère équitable et social du CE et utilisables par Tous les agents.

Evolutions de services aux DE

ESI : PASSAGE à 4 ESI ... c'est acté ! Avec 50 minutes d'entretien en moyenne dans toutes les agences !

La direction a annoncé officiellement cette évolution des entretiens ESI! Avant sa mise en application au plus tard le 01/10/2019, les ELD réfléchiront à l'organisation locale des ESI et l'appropriation des outils par les conseillers. L'objectif étant de les « faire monter en compétences afin d'améliorer la qualité des ESI »...

Pour mettre en œuvre cette nouvelle organisation, la direction indique qu'il faut allouer des ressources supplémentaires, soit l'équivalent de **17 ETP (17 agents à temps plein) sur 1 an en Grand Est**. Pour la direction : « *c'est un investissement pour lequel des résultats sont attendus !* »

Les points d'amélioration attendus porteront sur la préparation de l'entretien en amont, le développement de l'approche compétences, l'information sur le marché du travail, le renforcement de la pertinence du diagnostic, une meilleure personnalisation de l'entretien en le centrant sur les besoins du DE et davantage de proposition de service (OE, prestations, formation, etc...)

Le passage de 5 à 4 ESI par demi-journée répond à une revendication récurrente des élus SNU. Pour autant les conditions de mise en œuvre de l'évolution des ESI font apparaître des contreparties qui suscitent notre vigilance!

- De nombreuses ORS observations de relation de service seront mises en place lors des ESI...
- Une augmentation des prescriptions est attendue avec le risque de transformer les outils en objectifs (cf.prestations)...
- Une mobilisation systématique de certains outils (Aide au diagnostic, mon Potentiel Professionnel, GMO)

Sans négliger « l'avancée » que représente cette évolution des ESI, le SNU regrette que la Direction se soit rendu compte de sa nécessité si tardivement malgré nos alertes! Le SNU sera très attentif aux conditions de sa mise en œuvre!

Le CSE (le 9 novembre en Grand Est) et le Droit syndical

Deux accords vont venir modifier en profondeur l'avenir de la défense du personnel et de ses intérêts! (Droit syndical : accord du 1^{er} avril, et CSE :

accord du 5 avril)

Il s'agit bien là d'une régression sociale pour Tous les agents de Pôle emploi : que ce soit les agents syndiqués mais aussi les non syndiqués, les agents qui se sentent concernés mais aussi ceux qui ne se sentent pas aujourd'hui concernés...

Car concernés ou non, que vous ayez eu ou non besoin des services d'une organisation syndicale, du CE, des Œuvres sociales etc., c'est bien de la possibilité de défendre, alerter, gérer les ASC, informer ou former les agents qui sera réduite dès le mois de Novembre 2019! En annexe, notre déclaration faite au CE

Le CE / CSE est l'affaire de tous les Agents! Continuons à exiger le meilleur!

L'équipe SNU au CE: Ludovic LOUIS - Nordine FATTANI - José SANCHEZ - Jenny REICHERT -

Fabrice MAZZALOVO - Patrice FONTAINE - Soraya BENABDELLAZIZ

